

Service des personnels enseignants
DPE 1
Bureau de la mobilité

Affaire suivie par :
Marie-Gabrielle MANCEL
Tél : 01 64 41 27 22
Mél : mouvement.dsden77!@ac-creteil.fr

20, quai Hippolyte Rossignol
77 000 Melun
www.dsden77.ac-creteil.fr

Melun, le 13 mars 2024

Madame la Rectrice de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement
ayant des SEGPA, ULIS, Classes relais

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré
(Pour attribution)

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale chargés d'une circonscription

Monsieur le responsable du site départemental de
Seine-et-Marne de l'INSPE
(Pour information)

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Objet : Appel à candidatures à profil hors mouvement de Conseiller pédagogique départemental auprès de Madame l'inspectrice de l'Education nationale chargée de l'enseignement préélémentaire – Rentrée scolaire 2024/2025.

Poste susceptible d'être vacant :

- Un poste de conseiller pédagogique départemental auprès de l'IEN chargée de l'enseignement préélémentaire est susceptible d'être vacant à la rentrée 2024.

MISSIONS : Se référer à la fiche métier n°10 (fiche jointe)

I. Conditions et modalités de candidatures

- **Conditions pour faire acte de candidature**

Les candidats doivent être titulaires d'un CAFIPEMF généraliste et/ou CAFIPEMF maternelle.

- **Modalités pour faire acte de candidature**

Les candidats doivent faire parvenir leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et dernier rapport d'inspection ou rendez-vous de carrière) à l'inspection de l'éducation nationale dont ils relèvent **avant le 29 mars 2024.**

Après avoir apposé son avis, l'inspecteur de l'éducation nationale transmettra la candidature à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne – DPE 1 – à l'attention de Mme MANCEL – par mél uniquement : mouvement.dsden77@ac-creteil.fr, **avant le 4 avril 2024.**

- **Entretien devant une commission :**

Les candidats seront convoqués pour un entretien professionnel devant une commission chargée du recrutement qui se déroulera **courant avril 2024.**

II. Classement des candidatures

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue de l'ensemble des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées. Dans le respect de ce classement et au regard des postes à pourvoir, les nominations seront prononcées. Dans tous les cas, l'adéquation entre les compétences du candidat au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat.

III. Condition de nomination

Le candidat retenu sera nommé pour une année et conservera le bénéfice de son affectation si elle est détenue à titre définitif.

Pour la Rectrice et par délégation,
La Directrice académique des services de
l'éducation nationale de la Seine-et-Marne,


Valérie DEBUCHY

**Fiche descriptive de poste à profil hors mouvement
Fiche n°10**

**CONSEILLER PEDAGOGIQUE AUPRES DE L'IEN EN CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT
PRE-ELEMENTAIRE**

Profil du poste :

Poste ouvert aux enseignant(es) du 1^{er} degré, titulaires du CAFIPEMF et/ou CAFIPEMF maternelle
Le poste de conseiller pédagogique départemental auprès de l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de la mission enseignement à l'école maternelle est rattaché administrativement à la DSDEN de Seine-et-Marne.

Ce poste a vocation à renforcer les compétences pédagogiques et didactiques des formateurs et enseignants nommés en école maternelle afin d'améliorer les résultats des élèves. Les interventions du conseiller s'étendent sur l'ensemble du territoire départemental. Une expertise pédagogique est attendue.

Ce poste nécessite une grande mobilité et une grande disponibilité horaire fondées sur le temps de service annualisé des fonctionnaires (1607 heures).

Missions :

Le CPD maternelle auprès de l'IEN « enseignement préélémentaire » est amené à intervenir dans les domaines suivants :

Accompagnement des enseignants et formation, en lien avec l'IEN préélémentaire :

- Participer à l'impulsion du Plan Maternelle au niveau départemental,
- Prendre part à l'analyse des évaluations nationales, CP et CE1 notamment, de manière à ajuster les actions de suivi et de formation sur l'ensemble du cycle1, au regard des items les moins réussis,
- Participer à l'élaboration du plan de formation de la Mission maternelle 77,
- Participer à la formation et à l'accompagnement des professeurs des écoles stagiaires, et des contractuels,
- Elaborer des outils à destination des équipes de circonscription afin de les aider à former et à accompagner leurs enseignants néo-titulaires T1, T2, T3 et des enseignants d'élémentaires débutants en maternelle, en concertation avec les équipes de circonscription,
- Former et accompagner les formateurs débutants en circonscription sur l'école maternelle,
- Participer à la formation des directeurs, des enseignants préparant le CAFIPEMF, ou autres personnels spécifiques en concertation avec le pôle Formation Initiale et Continue,
- Accompagner pédagogiquement les dispositifs spécifiques (REP+, dispositif de scolarisation des élèves de moins de 3 ans, classes dédoublées en GS, suivi des projets CARDIE en lien avec les IEN),
- Assurer les formations départementales spécifiques,
- Participer à l'élaboration des formations PE/ATSEM

Animation et impulsion :

- Assurer le suivi des projets académiques et départementaux spécifiques à l'école maternelle,
- Participer avec l'IEN Préélémentaire à l'animation du groupe départemental maternelle et du groupe des Formateurs Ressources Maternelle de circonscription,
- Participer à la réflexion conduite dans les autres groupes départementaux : (EPS, Langues vivantes, GT Evaluation...)
- Participer aux réunions et à la réflexion conduite dans le cadre des Plans Maths, Français et Maternelle,

- Elaborer des outils pédagogiques, des dossiers en direction des formateurs et enseignants,
- Promouvoir les politiques nationale, académique et départementale en matière d'enseignement à l'école maternelle : assurer la publication de documents sur le site Maternelle DSDEN 77 et le partage des ressources de formation auprès des équipes de circonscription via l'Espace TRIBU de la Mission Maternelle,
- Assurer la « veille » pédagogique, participer à des conférences ou séminaires pour actualiser les connaissances didactiques des disciplines enseignées à l'école maternelle et les diffuser.

Evaluation :

- Être en capacité d'analyser des pratiques et des dispositifs,
- Aider à la conception ou la mise en œuvre d'outils d'observation et d'évaluation de pratiques et de dispositifs,
- Participer à l'analyse des données au niveau départemental.

Expertise :

- Apporter son expertise de la maternelle selon les besoins formulés aux IEN et aux formateurs,
- En lien avec les IEN de circonscription, aide au suivi des enseignants en difficulté à l'école maternelle
- Participer à différents groupes de travail partenariaux.

Compétences :

Les candidats devront être titulaires du CAFIPEMF et/ou du CAFIPEMF maternelle.

Il leur est nécessaire de posséder en outre :

- Une bonne connaissance des programmes dans tous les champs disciplinaires, et plus particulièrement en maternelle et cycle 2,
- Une connaissance actualisée de la didactique des domaines enseignés à l'école maternelle, plus particulièrement en maîtrise de la langue et en mathématiques,
- Une bonne connaissance du développement du jeune enfant,
- Une aptitude au travail en équipe, à la formation d'adultes, à l'organisation des actions de formation,
- Une aptitude à utiliser les outils numériques.